



Chers parents,

Nous vous remercions pour la confiance accordée à notre Club lors de cette saison.

Voici quelques informations importantes concernant la saison 2026-2027.

L'équipement des joueurs est fourni par le club après paiement intégral de la cotisation ; il se compose de : un training, une paire de bas et un sac à dos, ainsi qu'une carte d'accès permanente aux matchs à domicile de toutes les équipes du club.

Pour votre information : le montant de la cotisation correspond environ à 1/3 des dépenses réellement supportées par le club pour un seul joueur.

Pour la saison 2026-2027, la **cotisation annuelle** a été fixée comme suit :

- 200 EUR pour la catégorie U6
- 280 EUR pour la catégorie U7
- 350 EUR pour les catégories U8 à U17
- Une réduction de 30 EUR est accordée à partir du 2<sup>e</sup> enfant.

#### **Modalités de paiement de la cotisation :**

La cotisation annuelle peut être payée en deux fois :

- Le 1<sup>er</sup> paiement (50%) sera effectué lors des séances d'essayage des équipements (voir ci-dessous) ou avant le 1<sup>er</sup> juillet 2026.
- Le solde est à régler pour le 1<sup>er</sup> septembre au plus tard.

Les paiements sont à effectuer sur le compte BE16 8002 2458 3774 du RFC VACRESSE. Les références des paiements devront **OBLIGATOIREMENT** mentionner les nom, prénom et date de naissance de l'enfant.

### **Séances d'essayage des équipements :**

Deux séances d'essayages auront lieu : **le lundi 15 juin 2026 ou le lundi 22 juin 2026 dès 18h jusqu'à 20h.**

Ces séances d'essayage serviront également à effectuer les affiliations ou les transferts des joueurs n'appartenant pas à notre club, ainsi qu'à mettre à jour les informations administratives relatives à tous les joueurs. A cette occasion, vous veillerez à être en possession de la carte d'identité du joueur.

### **Contacts infos RFC VACRESSE :**

Jean-Luc Van Eeckhout, secrétaire CQ > 0495 24 20 22

Guillaume Van Eeckhout, DT Ecole des Jeunes, RTFJ > 0492 71 49 57

*Le comité.*